

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE.

L'assemblée annuelle de la Caisse Nationale d'Economie a eu lieu le 12 février, elle était présidée par M. J. C. Beauchamp; M. Michel Dubé agissait comme secrétaire de l'assemblée et M. Arthur Gagnon comme trésorier. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

On remarquait entre autres: MM. Hon. L. O. David, Alex. Prud'homme, H. Godin, L. G. A. Cressé, Damase Parizeau, L. J. Lacasse, Eugène Lafontaine, Isidore Crépeau, J. J. Beauchamp, Georges Gonthier, Augustin Comte, J. A. Maucotel, A. P. Frigon, Gustave Pepin, J. E. Desmarais, Dr. P. E. Mount, Elzéar Malo, J. O. Martineau, Anthime Archambault, T. Paquin, A. J. Laurence, J. B. Desbois, M. Deguise et plusieurs autres.

Après quelques remarques appropriées du président, sur proposition de M. Isidore Crépeau, secondé par M. J. O. Martineau, il est résolu que demande soit faite au Bureau de direction de l'Association Saint-Jean-Baptiste, dans le but d'amender les règlements de la Caisse pour que dorénavant, l'assemblée annuelle ait lieu à une date fixe, soit le dernier mardi de février.

Le président fait ensuite connaître que le nombre des membres nouveaux inscrits cette année à la Caisse a été de 2,005, et si un certain nombre n'avaient été radiés parce qu'ils n'étaient pas en règle, le nombre total des sociétaires aujourd'hui serait de près de 20,000.

M. Beauchamp fait remarquer que les inscriptions auraient été beaucoup plus nombreuses, si la Caisse ne s'était heurtée à maintes difficultés entre autres l'espèce de panique qui s'est emparée du public, lors de la déconfiture de quelques sociétés qui l'avaient exploitée. Jusque-là la Caisse Nationale d'Economie était en avant des "Prévoyants de l'Avenir" de France, si l'on tient compte de la population, quant à la marche progressive de la Société.

M. Arthur Gagnon fait ensuite connaître l'Etat de la Caisse et le bilan. Les cotisations perçues cette année dans les classes A et B se sont élevées à \$34,631.25. En y ajoutant l'intérêt, cela fait une somme de \$41,439.16, qui devient \$45,914.62 avec les remboursements sur prêts. Avec la balance en caisse au 31 décembre 1904, cela donne \$69,734.70. Les déboursés et les prêts s'élèvent à \$54,304.42; de sorte que la balance en caisse cette année est de \$15,430.28.

L'actif de la Caisse s'élève cette année à la somme remarquable de \$185,351.38. L'année dernière ce bilan se chiffrait à \$143,712.11.

On voit donc avec quelle sûreté la Société progresse. D'ailleurs comment pourrait-il en être autrement lorsqu'après une vérification et un examen minutieux des pièces justificatives, les auditeurs, MM. Gonthier et Lacasse, déclarent que tout est en parfait ordre et que surtout "les livres ont été bien tenus."

En donnant communication de l'Etat de la Caisse et du bilan, M. Arthur Gagnon, le trésorier, dit:

"En vous soumettant le rapport de l'exercice 1905, je vous prierais de remarquer spécialement que la recette totale de l'année a été de quarante-deux mille dollars [\$42,000], soit une augmentation de près de \$10,000 sur les recettes de l'exercice précédent [1904]. L'augmentation du nombre des adhérents à la Cais-

se Nationale d'Economie, en 1905, a été de 400.

"Ces augmentations ne sont peut-être pas aussi belles que le souhaiterait votre Bureau qu'anime le vif désir de voir pénétrer dans les plus modestes foyers l'esprit d'économie et de prévoyance; mais si l'on songe aux sérieuses appréhensions semées en ces derniers temps au cœur de notre population, nous avons lieu d'être fort satisfaits du résultat obtenu et de nous féliciter même que le prestige de notre institution n'ait pas été amoindri dans la confiance populaire justement ébranlée par les spéculations déplorables de certaines organisations soi-disant philanthropiques.

Et il nous fait plaisir de rapporter qu'au contraire la Caisse Nationale d'Economie a fait, durant l'année dernière, d'importants progrès dans la faveur du public. A fort peu d'exceptions près, tous se montrent sympathiques à notre but, zélés à notre propagande, reconnaissants de son utilité et fiers de ses succès. Dans nos sections, nos organisateurs ont noté une bonne volonté toute particulière à notre égard et même beaucoup de dévouement. Et votre Bureau ne doit pas ménager ses remerciements aux percepteurs des 290 bureaux qui ont été fondés jusqu'à présent, et qui rivalisent d'ardeur pour faire comprendre l'oeuvre que nous avons commencée il y a sept ans.

"Je me fais un devoir de remercier cordialement ici les personnes qui ont pris part au concours que nous avons institué en novembre dernier et dont le résultat démontre clairement combien — avec de l'entente et de la bonne volonté — nous pourrions dépasser en capital, et aussi en rentes après vingt années d'opérations, les espérances des fondateurs mêmes de la Caisse Nationale d'Economie.

"Il reste encore à travailler ensemble pour compléter cette oeuvre qui doit être chère à tous; il faut avant tout populariser la Caisse Nationale d'Economie. Dans nos assemblées nationales, dans nos célébrations, dans nos réunions, dans les familles, dans les conventions, dans les journaux, surtout, il faut saisir toute occasion de faire comprendre les avantages de la prévoyance et de l'économie au peuple, la multiplication de ces avantages par l'enrôlement dans notre société. Par le journal, il faut aussi démontrer le côté patriotique de notre oeuvre au point de vue de l'influence de ce capital énorme amassé par l'économie populaire et qui ira toujours en grossissant pour suppléer, dans une certaine mesure, au capital qui nous manque pour sauvegarder les destinées du peuple canadien.

"Les trente sections de l'association Saint-Jean-Baptiste sont naturellement appelées à collaborer puissamment à ce travail. Elles occupent chacune des paroisses de notre ville et de sa banlieue; leur influence et leur zèle peuvent donc s'exercer sur plus de 300,000 âmes. Est-il besoin d'insister davantage sur l'opportunité d'en appeler à ces sections de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de les presser de se joindre au Bureau central pour favoriser la diffusion de cette oeuvre éminemment patriotique et humanitaire de notre Association nationale.

"L'approbation individuelle n'est pas suffisante en ce siècle où tout ne marche bien que par la coopération. Il faut

de l'union et de l'entente pour dépasser le niveau ordinaire du succès.

"Je termine ce court exposé en espérant que vos vœux se joindront à ceux que je forme pour la prospérité de la Caisse Nationale d'Economie."

ARTHUR GAGNON,
Secrétaire-Trésorier.

Dans son rapport le comité de surveillance fait plusieurs constatations et suggestions:

Il dit entre autres choses: "Rien n'est abandonné à la spéculation ou à l'agiotage, évitant ainsi pour l'avenir les cruelles déceptions de sociétés qui se sont prétendues similaires à la nôtre, mais qui en diffèrent totalement; car chaque placement à la Caisse Nationale est un placement de tout repos."

Il dit aussi: "Votre comité serait heureux de voir, pour l'année qui commence, le Bureau de Direction adopter le système d'annonces comme principal mode de propagande, l'annonce fréquente dans les journaux."

Plus loin, il ajoute: "Votre comité constate avec regret, qu'un certain nombre de mutualistes croient voir, non pas une légitime et noble émulation, mais une concurrence entre les sociétés de secours mutuels et la Caisse Nationale d'Economie. Rien n'est plus contraire à la vérité, et tout en reconnaissant les grands progrès et les bienfaits répandus par les sociétés de Secours Mutuels par tout le pays, nous croyons que ces sociétés ne peuvent tout faire, notamment en ce qui concerne les pensions de retraite; et il est évident qu'il était d'intérêt national d'établir, à côté des sociétés de Secours Mutuels, une institution destinée à compléter la mutualité. C'est la Caisse Nationale d'Economie qui en se chargeant d'assurer à chacun une rente viagère après 20 ans de présence dans la Caisse, fournira certainement le seul moyen pour un grand nombre de continuer leur paiement de souscriptions aux Sociétés de Secours Mutuels, chargées de protéger les familles après la mort du père.

"Votre comité croit que les garanties qu'offre l'administration, les résultats indéniables de la Caisse, et le Capital indéniable de près de \$200,000 sont des raisons suffisantes pour donner à espérer que la Caisse Nationale d'Economie continuera sa marche, répandant l'espérance dans l'avenir assuré par une rente viagère."

Ces rapports ont été vivement applaudis; puis une intéressante discussion s'est faite entre MM. Gagnon, Crépeau, Prud'homme, Deguise, Desbois et Martineau.

M. le président termine la discussion par quelques remarques très utiles.

A l'unanimité le comité de surveillance suivante a été élu: MM. A. J. Laurence, J. A. Maucotel, Albert Frigon, J. O. Martineau, Dr Demers, de Boucherville, J. B. Desbois et Ludger Gravel.

MM. Geo. Gauthier et L. J. Lacasse ont aussi été réélus auditeurs.

Puis après un vote de remerciements votés aux officiers, l'assemblée s'est dispersée, avec la ferme conviction que la Caisse Nationale d'Economie est une institution précieuse, destinée à rendre dans l'avenir des services inappréciables tant à la cause nationale qu'aux sociétés.